



**Procès Verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire**  
**Du 30 juin 2021**

L'Assemblée est présidée par Monsieur Marc TADIE, en sa qualité de Président de l'IRME. Compte tenu du contexte sanitaire, il a été proposé d'organiser cette réunion par visioconférence mais également en présentiel selon le souhait de chacun.

Participent par visioconférence : M. Jean VECCHIERINI de MATRA, Trésorier, M. Jean BARBIZET, Administrateur, Mme Geneviève ROUGON, Présidente du Conseil Scientifique et M. Yves CHRISTEN Directeur scientifique, Mme Laurence ROBBI-MENARDI, Administratrice, Monsieur Damien RICARD, Administrateur, Mme Françoise STOKI, Administratrice, M. Patrick HOUEL, Administrateur, M. Alain MICHEL, Administrateur, M. Djamel ZAHRI, représentant le Cabinet DELOITTE Commissaire aux Comptes, Mme Dorothée DAMIEN, représentant le Cabinet EXPONENS.

Administrateurs absents excusés :

Madame Dominique MAILLARD, Administratrice, Monsieur Georges PLACET, Vice-Président, Monsieur Michel de TAPOL, Administrateur.

Mme Jeanne CALLARD, Administratrice est présente avec Mme Sophie BLANCHO dans les locaux de l'IRME.

Monsieur Marc TADIE accueille les participants, ouvre la séance.

La parole est ensuite donnée à M. Djamel ZAHRI, qui procède à la lecture du rapport financier et du rapport du Commissaire aux comptes :

Les comptes de l'association ont été établis selon le règlement ANC 2018-06 entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'exercice est pour la troisième année consécutive caractérisé par un **résultat excédentaire : 27 191 €** (26 858 € en 2019 et 40 039 € en 2018).

Ce résultat est constitué par la différence entre :

- d'une part **des produits** :

344 970 € de produits d'exploitation (comprenant 92 971 € d'utilisation de fonds dédiés)

1 071 € de produits financiers

Pour mémoire en 2019, de ressources non utilisées reportées s'élevaient à 22 022 € et étaient présentées sous le résultat exceptionnel

- d'autre part **des charges** :

318 693 € de charges d'exploitation constatées, (comprenant 35 000 € de report en fonds dédiés pour le fonds « Gueules cassées »)

157 € d'impôts sur les bénéfices (sur les revenus financiers)

Les aides versées en faveur de la recherche se répartissent comme suit :

- GMF Solidarité : 120 K€ (organisation d'une consultation Traumatisme Crânien Léger et suivi d'une cohorte prospective / organisation d'une consultation Whiplash)

A noter en 2020 la diminution des ressources avec **88 K€ (231 K€ en 2019)** provenant de dons de particuliers, principalement imputée à l'impossibilité d'organiser des événements en raison de la crise sanitaire.

Il ressort par ailleurs du Compte des Emplois et Ressources un montant de dépenses liées à l'objet social de 71 K€, il y a donc un solde de ressources collectées auprès du public à reporter en fin d'exercice de **68 K€**.

Le total du bilan s'élève à **724 K€** contre **830 K€** à fin 2019.

Les fonds propres ressortent à 254 K€ contre 226 K€ en 2019. Ceux-ci représentent 9,5 mois de fonctionnement ou 1 an et 7,5 mois si on ajoute les fonds dédiés.

**Prévisions 2021 :**

Dans un contexte particulièrement difficile et encore incertain à ce jour, l'Association s'efforce de fonctionner de la manière la plus économe possible afin que l'essentiel des ressources, peu aisées à obtenir, puisse être alloué au financement de la recherche.

L'obtention de nouveaux partenariats est primordiale pour l'équilibre de l'exercice en cours et sera déterminant pour l'évolution future de notre Institut.

Comme les années précédentes, la trésorerie de l'association a été constamment positive et placée de manière totalement sécurisée.

#### « Evènements postérieurs à la clôture » :

La propagation du COVID-19 dans le monde entier a conduit les autorités gouvernementales à imposer la mise en place de quarantaines et de restrictions au voyage d'étendues variables. Cette pandémie a également perturbé de manière significative les secteurs du voyage et de l'hôtellerie au niveau mondial et, plus généralement, le commerce international et la chaîne logistique, et entraîné une baisse de l'activité économique et des estimations de croissance économique. Par ailleurs, elle a causé d'importantes difficultés pour les systèmes et institutions médicales et sanitaires au niveau local, national et supranational. En outre, le COVID-19 a provoqué une volatilité importante sur les marchés financiers mondiaux qui ont dû faire face à leur pire ralentissement depuis la crise financière de 2008.

L'IRME a ou est en train d'établir des plans afin de déterminer comment gérer les effets de la pandémie et évaluer les perturbations et autres risques pour ses activités. Ces plans visent notamment à protéger les employés, maintenir nos services aux membres et aux autres intervenants et veiller à ce que des processus efficaces soient mis en place pour les communiquer et les exécuter.

Bien qu'à ce stade, aucun sinistre significatif n'ait été déclaré, l'IRME surveille étroitement ses expositions, notamment

- (i) l'impact opérationnel sur ses activités,
- (ii) les conséquences d'une dégradation de l'environnement macro-économique, ou d'un ralentissement des flux de personnes, de biens et de services, notamment sur le volume des adhésions nouvelles,
- (iii) les variations de la valeur des actifs et des conditions financières.

La continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

#### En ce qui concerne les prévisions 2021 :

Dans un contexte particulièrement difficile et encore incertain à ce jour en raison du caractère exceptionnel de la situation de pandémie COVID 19, l'Association s'efforce de fonctionner de la manière la plus économe possible afin que l'essentiel des ressources, peu aisées à obtenir, puisse être alloué au financement de la recherche (appel d'offres 2022).

L'obtention de nouveaux partenariats est primordiale pour l'équilibre de l'exercice en cours et sera déterminant pour l'évolution future de notre Institut.

M. ZAHRI, représentant le Cabinet Deloitte, Commissaire aux comptes, rend compte de l'audit des comptes réalisés par ledit Cabinet, qui fait état de l'établissement du rapport spécial ainsi que de l'absence de conventions réglementées au cours de l'exercice. Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 mai 2021.

#### - Rapport général :

Ce rapport fait état de la révision des comptes annuels 2020 et précise que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

Aucune observation d'ordre comptable n'est à formuler.

#### - Rapport spécial

Ce rapport concerne l'établissement de conventions particulières. En l'occurrence il a été établi un rapport de carence puisqu'il n'existe aucune convention particulière.

M. ZAHRI formule une certification sans réserve des comptes 2020.

Puis la parole est donnée à Mme ROUGON qui procède à la lecture du rapport moral :

## A. – LA RECHERCHE

### **RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES 2020 :**

L'Appel d'Offres 2020 (mis en ligne en Novembre 2019, réponses demandées pour le 15 Février 2020) ciblé *traumatisme du système nerveux- traumatisme médullaire / traumatisme crânien*

Les porteurs des projets présélectionnés pour un soutien financier de l'IRME devaient être auditionnés par le Conseil scientifique en mars 2020 mais cette journée de présentation des projets et la réunion du conseil scientifique n'ont pu se tenir en raison de la pandémie COVID 19, cette audition a été reportée au 25 novembre 2020 (organisée en visioconférence et présentiel).

Présidée par la Présidente du Conseil Scientifique Madame ROUGON, cette séance s'est tenue avec la participation des membres du conseil scientifique qui étaient présents : Nadine Attal ; Virginie Callot ; Yves Christen ; Fatiha Nothias ; Brigitte Perrouin-Verbe ; Jean-François Pittet ; Olivier Raineteau ; Geneviève Rougon ; Damien Ricard ; Pierre-Paul Vidal.

Les porteurs de quatre projets, présélectionnés après avis des experts, sur les 14 projets reçus, ont été auditionnés. Il s'agit de 2 projets de recherche clinique et 2 de recherche préclinique répondant aux critères de l'appel d'offre.

Le comité a positivement évalué les quatre projets et estimé qu'ils méritaient un soutien de l'IRME. Le comité n'a pas proposé d'interclassement compte tenu de leurs objectifs et contextes très différents.

Les critères d'évaluation retenus ont été l'originalité, la crédibilité des porteurs, la faisabilité, l'intérêt des applications pour les patients.

Projets retenus subventionnés en 2020 :

Equipe de David BRAUGE PHU neurochirurgien au CHU Toulouse-Université Paul Sabatier

Projet : « Etude de la neuro-dégénérescence cérébrale chez le sportif »

La commotion cérébrale liée au sport est un traumatisme cérébral fréquent. Les données disponibles font état d'anomalies cérébrales biochimiques, neurophysiologiques et anatomo-pathologiques permanentes secondaires aux commotions cérébrales, surtout si elles sont répétées. Ce type d'affection est définie par le terme Encéphalopathie Chronique Traumatique (ECT), caractérisée par une tauopathie progressive (i.e. accumulation cérébrale anormale de la protéine Tau) et la présence de microlésions hémorragiques.

Des études récentes indiquent une surmortalité par maladie neurodégénérative trois fois supérieure à la population générale chez les anciens athlètes professionnels de Football Européen. Dans ce contexte, l'objectif à court terme du projet est de réaliser une étude de neuro-imagerie multimodale de la dégénérescence du cerveau chez le sportif exposé à de multiples impacts crâniens durant sa carrière.

Il est proposé le recrutement de 30 patients, via la consultation spécialisée dédiée aux commotions cérébrales du CHU de Toulouse, ceux-ci ayant pratiqué un sport « de contact » pendant au moins 10 ans et alléguant une plainte cognitive. L'évaluation se fait en multidisciplinaire (imagerie, neuropsychologue et questionnaire comportementaux).

#### ***Avis du comité :***

L'équipe au sein de l'Unité Toulouse NeuroImaging Center (ToNIC), et ses travaux centrés sur l'étude du cerveau humain et ses pathologies à l'aide de techniques d'imagerie avancées sont largement reconnus. Les travaux du Dr David Brauge dans le domaine du rugby, et ceux plus récents, portant notamment sur le diagnostic des commotions cérébrales, le sont également. Le projet est important quant à ses objectifs, très cohérent et réalisable sur la durée proposée (2 ans). Il s'inscrit de plus dans la continuité des actions déjà menées par l'équipe de recherche du TONIC autour du traumatisme crânien léger, ce qui devrait garantir sa bonne réalisation.

Le budget sollicité est en adéquation avec les objectifs, mais le comité scientifique a suggéré au porteur de rechercher des sources complémentaires de financement.

Ce projet ne propose pas à ce stade la mise en place de thérapies pour favoriser la neuroprotection et/ou de nouvelles thérapeutiques en phase aiguë ou chronique pour mieux prendre en charge ce type de patient. Il est prévu de rediscuter avec l'équipe pour compléter ces évaluations avec un suivi et une prise en charge plus complète.

**La subvention accordée est de 25 000 euros. Ce projet serait ensuite réorganisé complété d'une prise en charge complémentaire avec un renouvellement de budget.**

Equipe de Jacques KERDRAON CMRRF Kerpape et Jean-Gabriel PREVINAIRE Centre Jacques-Calvé Fondation Hopale

Projet : « Evaluation de la performance de marche et de la sécurité de l'exosquelette auto-équilibré Atalante chez le patient porteur d'une tétraplégie complète Etude prospective multicentrique ».

Le dispositif Atalante est installé dans les deux centres participants.

Les exosquelettes de marche ouvrent de nouvelles perspectives de suppléance de la marche et de la verticalisation pour le patient porteur d'une lésion médullaire complète. Ils résolvent des verrous technologiques majeurs par rapport aux dispositifs de marche appareillée classique. L'exosquelette Atalante fabriqué par la société française Wandercraft, est un exosquelette auto-équilibré qui libère les membres supérieurs et ouvre des perspectives de marche autonome chez le patient tétraplégique complet.

Lors de l'audition les porteurs mentionnent une première étude de faisabilité qui a permis de confirmer la sûreté de l'exosquelette Atalante chez 12 patients porteurs d'une paraplégie complète de T5 à T12. Résultats soumis pour publication. L'objet de l'étude proposée est maintenant d'évaluer l'efficacité et la sûreté de la marche assistée chez 12 patients (6/centre) porteurs d'une tétraplégie motrice complète (AIS A ou B) (en post-lésionnel à 6 mois minimum), 3 semaines à raison de 4 séances/semaine. Le critère principal est d'évaluer la performance de l'exosquelette pour permettre d'effectuer des fonctions de déambulation sans canne ni aide technique : Réussite/Echec sur une épreuve de marche de 10 mètres (base du test 10MWT) à la douzième séance.

- Un questionnaire évaluera l'effort perçu par le patient sur toutes les épreuves réalisées ainsi que sa sécurité lors des différentes mobilisations.
- L'influence de l'utilisation de l'exosquelette sera aussi évaluée sur l'évolution de fonctions physiologiques (transit intestinal, la fonction vésicale, spasticité, douleur etc..)

**Avis du comité :** L'équipe est reconnue dans la prise en charge des blessés médullaires. Elle travaille depuis quelques années sur exosquelette et la rééducation des blessés médullaires, mais pas encore de publication sur ce sujet (envoi d'un manuscrit soumis).

Ce projet est reconnu comme très important pour les informations qu'il donnera puisqu'Atalante est le seul exosquelette auto équilibré permettant une marche sans canne ou aide technique. Il devrait aussi permettre d'évaluer de façon précise le bénéfice à long terme sur les fonctions physiologiques d'une activité de verticalisation et de marche robotisée.

**La subvention accordée est de 25 000 euros, sous réserve d'un rapport intermédiaire démontrant sa faisabilité. Le financement du projet serait alors poursuivi.**

**Discussion avec l'équipe : promotion IRME et montage du dossier CPP par l'IRME et suivi des dossiers patients par l'IRME afin de ne prendre en charge que les frais de personnel (MPR et kiné) dédiés aux séances de marche des patients.**

Equipe de Nicolas GUEROUT EA3830 « Groupe de Recherche sur le Handicap Ventilatoire »

Projet : « thérapie par transplantation de graisse autologue activée dans un modèle de lésion médullaire chez le rat ».

A la demande de familles de patients (et dons fléchés pour ce projet) et sur la base des recherches menées par le Pr Alfredo GORIO ayant fait l'objet d'une demande prioritaire de brevet italien ITUB20159750A1 déposée le 30 Décembre 2015, portant sur un nouveau procédé destiné à traiter les lésions de la moelle épinière, l'équipe a accepté de mener cette étude afin de valider *l'intérêt thérapeutique de cette nouvelle méthode* en étudiant les effets de l'injection de graisse activée par centrifugation pour le traitement des lésions médullaires chez le rat

**La subvention accordée est de 25 000 euros.**

Equipe de Jean-Philippe HUGNOT (Université de Montpellier Equipe "Plasticité Cérébrale, Cellules souches, Tumeurs Cérébrales Gliales" "Cerebral plasticity, Stem cells and Glial tumors" team IGF- Institut de génomique fonctionnelle)

Projet (financement AFM) : Vieillesse et contrôle de la différenciation des cellules souches de la moelle épinière humaine

**La subvention accordée est de 53 000 euros.**

### **Les projets financés en cours :**

#### *TRAUMATISMES CRANIENS*

► clinique : rééducation de la mémoire de travail après traumatisme crânien : étude de la plasticité cérébrale.

L'objectif du projet est d'étudier les bases cérébrales sous-tendant l'effet de la rééducation cognitive de la mémoire de travail (MDT) chez des patients en phase chronique après un traumatisme crânien (TC) modéré à sévère

Pr Philippe AZOUVI (MPR CHU Raymond Poincaré GARCHES)

Devant un recrutement des patients difficile et ayant nécessité des modifications dans les critères d'inclusion initiaux et des avenants de prolongation, le Conseil d'Administration décide de ne pas renouveler la prolongation d'assurance et l'IRME en tant que promoteur demande l'arrêt de cette étude fin septembre 2021 (date prévisionnelle de fin du contrat d'assurance).

#### *TRAUMATISMES MEDULLAIRES*

► préclinique : Inhibition de la cicatrice gliale par thérapie génique chez le porc »

Financement initial attribué à l'équipe MALLET/PRIVAT (2012) avec un échec des premiers tests de chirurgie chez le porc. Projet repris avec une nouvelle équipe depuis 2017, avec des interventions réalisées par une équipe de neurochirurgiens à Maison Alfort et les analyses histologiques réalisées à l'ICM.

Interventions (3 animaux) en janvier 2019 et résultats histologiques non satisfaisants (modèle de compression trop sévère mais bonne diffusion du virus).

Intervention (3 animaux compression par clip avec cale diminution de 50% de la compression) en janvier 2020 (moelles prélevées le 19 et 20 février 2020) : résultats histologiques en cours et reprise des analyses.

Collaboration AFM

Devant les difficultés de programmation des interventions qui se sont cumulées avec le contexte sanitaire, ce protocole datant d'un AO IRME en collaboration AFM de 2015, il est proposé une réunion avec le Pr ROUGON et le Dr CHRISTEN, les chirurgiens et les responsables de l'histologie des moelles afin de mettre à jour le protocole de thérapie génique.

► clinique : poursuite du projet de consultation multidisciplinaire (précoce et chronique) dédiée aux patients ayant été victime d'un coup du lapin (whiplash) avec rééducation (médecine physique et réadaptation CHU Cochin) Partenariat GFM Solidarité-IRME / ajout des IRM et clichés EOS dans la prise en charge / CER d'étude de cohorte en cours de soumission  
Pr François RANNOU et Dr Jennifer ZAUDERER (MPR CHU Cochin)

► préclinique et clinique : Rétablissement des connexions sensorielles primaires entre les nerfs intercostaux inférieurs et les nerfs rachidiens lombaires via des greffes nerveuses prédégénérées génétiquement modifiées après hémiparésie  
Pr Song Liu (INSERM Faculté Paris Sud/ Hôpital Tiantan Pékin)

► préclinique : Vieillesse et contrôle de la différenciation des cellules souches de la moelle épinière humaine  
Pr Jean-Philippe HUGNOT (Université de Montpellier Equipe "Plasticité Cérébrale, Cellules souches, Tumeurs Cérébrales Gliales" "Cerebral plasticity, Stem cells and Glial tumors" team  
IGF- Institut de génomique fonctionnelle

## **B - COMMUNICATION**

### **► Les publications**

Un numéro de La Lettre de l'IRME paru en décembre 2020.

Chaque numéro présente un point sur les projets en cours, un coup de projecteur sur un laboratoire de recherche fondamentale dont le projet est soutenu par l'IRME afin de mieux faire connaître et comprendre les axes principaux de la recherche qui est menée.

La lettre va davantage ouvrir ses colonnes aux personnes handicapées et à leur famille et à celles qui se mobilisent pour trouver des fonds destinés à financer la recherche.

### **► Le site internet**

Le site de l'IRME, principal outil de communication : les familles contactent l'IRME via ce site, avec des questions (essentiellement d'aide sur l'orientation et sur la prise en charge suite à un traumatisme médullaire). A noter l'augmentation des questions de blessés et familles via le site et des difficultés de prise en charge en rééducation (séjours plus courts).

Le système de dons en ligne avec paiement sécurisé du CIC a été revu en 2020.

### **► Mécénat**

Le contexte sanitaire n'a permis ni organisation de gala ni manifestation organisée en collaboration avec les autres associations (le Progolf n'a pu se tenir).

La Présidente de l'association Tous pour Malou a pris la décision avec ses adhérents et ses administrateurs de cesser son activité et dissoudre l'association créée autour de Marine, tétraplégique depuis 2004 avec qui nous restons en contact.

Nous allons organiser dès que possible des conférences auprès des centres de rééducation et des associations qui nous soutiennent afin de redynamiser le réseau et informer le public.

Plus aucune question n'étant posée, Mme BLANCHO met aux voix les résolutions suivantes :

#### 1<sup>ère</sup> résolution : Rapport moral et financier / comptes annuels - exercice 2020

Après avoir entendu lecture des rapports moral et financier du Conseil d'administration, pris connaissance des comptes 2020 et entendu lecture des rapports du Commissaires aux comptes, l'Assemblée générale ordinaire approuve le rapport moral et financier ainsi que les comptes annuels de l'association et décide d'affecter le résultat au compte « report à nouveau ».

Elle donne quitus au Président, au Trésorier et à l'ensemble des Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant ledit exercice.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

## 2<sup>ème</sup> résolution

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale prend acte de l'absence de conventions réglementées au cours de l'exercice.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

## 3<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de 3 ans, le mandat d'administrateur de Mme ROBBI MENARDI, qui viendra à expiration à la date de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

## 4<sup>ème</sup> résolution : Accomplissement des formalités légales

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités légales.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

Plus aucune question n'étant proposée et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Vice-Président déclare la séance levée à 19 heures 10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Marc TADIE  
Président de l'IRME

